

“En simplifiant et en automatisant la commande publique, MAPAdirect va révolutionner le marché”, estiment les créateurs de cette start-up saint-germanoise.

■ DANS SES BUREAUX DE L'AVENUE SAINT-FIACRE ■

MAPAdirect révolutionne la commande publique !



De g. à d. : Jean-Dominique Masseron, président. Thierry Hoche, directeur commercial. Matthieu Dubreuil, directeur général. Frédéric Retrou, directeur solutions.

En février dernier, *Le Journal de Saint-Germain* vous faisait découvrir ZenPark, une start-up co-fondée et dirigée par un Saint-Germainois qui propose un service de parkings partagés automatisés.

Nous vous amenons aujourd'hui à la découverte de MAPAdirect. Implantée avenue Saint-Fiacre, près du Bel-Air, cette "fintech" (contraction de "finance" et de "technologie") vient de remporter le trophée Blaise Pascal de l'e-commande publique. Pourquoi ? "Parce qu'elle va révolutionner ce marché en le simplifiant", répondent ses créateurs.

Le Journal de Saint-Germain. - D'où vous est venue l'idée de créer MAPAdirect ?

Jean-Dominique Masseron. - Avec mes trois associés, nous sommes partis d'un double constat :

► la dématérialisation représente un levier de modernisation de l'action publique et, depuis 2009, les textes réglementaires évoluent afin de favoriser cette transformation numérique.

► Lorsqu'une ville doit acheter du petit matériel de maintenance

pour la mairie par exemple, elle doit passer par des procédures complexes pour respecter les règles de la commande publique. Le constat est le même chez les fournisseurs qui répondent donc rarement à de telles demandes du fait de la lourdeur des process.

Matthieu Dubreuil. - Le marché est pourtant de taille ! En France, chaque année, les achats publics de fonctionnement de moins de 25 000 euros, non soumis à appel d'offres, s'élèvent à 42 milliards d'euros pour des factures moyennes de moins de 1000 euros.

Il s'agit essentiellement de dépenses du quotidien comme des fournitures de bureau, du matériel d'entretien ou de l'équipement informatique.

Le JSG. - D'où l'idée de simplifier tout ce processus... ?

J.-D.M. - C'est l'objectif ! Pour y parvenir, nous avons mis au point un concept innovant qui nous a demandé deux ans de recherche et de développement informatique.

Il s'appuie sur une "e-galerie marchande" ou "market place" : destinée aux acheteurs publics et à eux

seuls, accessible 24h/24 et 7j/7 et entièrement sécurisée, elle se présente comme un catalogue qui recense les fournisseurs et leurs produits.

Mais attention, MAPAdirect n'est ni une centrale d'achat, ni un grossiste ; ce qui garantit sa neutralité.

Le JSG. - Simplifier la commande, c'est aussi simplifier les paiements... ?

Thierry Hoche. - À la réception des produits, MAPAdirect demande à l'acheteur la confirmation du "service fait".

Dès que ce dernier a été approuvé, la facture est dématérialisée automatiquement sur le portail de l'État Chorus Pro et les fournisseurs peuvent être payés en 48 heures seulement.

J.-D.M. - La dématérialisation devient progressivement obligatoire pour les émetteurs de fac-

tures à destination de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics. C'est le cas depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les grandes entreprises (plus de 5 000 salariés).

D'ici au 1^{er} janvier 2020, cela le sera aussi pour toutes les entreprises, sans exception. Choisir MAPAdirect, c'est donc anticiper la loi.

Le JSG. - Quels sont les autres avantages pour le fournisseur ?

J.-D.M. - Jusqu'à présent, une entreprise doit rassembler et envoyer des documents (chiffre d'affaires, Kbis, effectifs...) autant de fois qu'elle répond à un appel d'offres. Cette redondance représente une lourde charge administrative.

Ce ne sera pas le cas avec notre "e-plateforme". Elle fonctionne selon le principe du "dites-le nous une fois" (une fois seulement) ; ce qui évite aux entreprises d'avoir à fournir à plusieurs reprises leurs informations d'identité, sociales et comptables.

Pour les TPE (très petites entreprises) et les PME (petites et moyennes entreprises) qui n'ont pas le temps ou les moyens de répondre aux marchés publics, MAPAdirect c'est aussi l'occasion de développer leur activité.

Le JSG. - Et pour les acheteurs ?

Frédéric Retrou. - C'est d'abord un gain de temps considérable puisque 5 "clics" suffisent là où l'exécution d'une commande publique exige aujourd'hui une vingtaine d'étapes.

C'est aussi l'assurance d'effectuer un achat conforme aux exigences légales en matière de commande publique.

C'est enfin l'accès, sur un seul et même site, à une offre plus large et

l'identification de nouveaux fournisseurs potentiels ; des fournisseurs dont MAPAdirect vérifie la régularité et les capacités.

Le JSG. - Vous avez reçu le trophée Blaise Pascal des "start-up et entreprises innovantes". De quoi s'agit-il ?

J.-D.M. - Ce prix récompense une solution (outil ou technologie) particulièrement originale et prometteuse pour faire évoluer la commande publique vers plus de numérique.

Il est piloté par la nouvelle direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État.

Être lauréats, c'est pour nous une reconnaissance du bien-fondé de notre démarche. C'est aussi la preuve que la solution e-commerce peut être adaptée au secteur public.

Le JSG. - À quelle date allez-vous lancer votre "e-plateforme" ?

J.-D.M. - Aujourd'hui, nous sommes encore en phase de test.

Le lancement officiel devrait avoir lieu dès septembre prochain. Cette ouverture suppose de renforcer l'équipe... Plusieurs recrutements sont déjà en cours.

D'ici à fin 2019, nous pensons embaucher entre 15 et 20 personnes. Ce qui nous amènera peut-être à déménager... mais pas à quitter Saint-Germain. Nous apprécions tous la ville et sa qualité de vie.

L'arrivée du T13 Express à l'horizon 2020 sera un atout de plus. Il faut dire aussi que la Municipalité agit beaucoup en faveur du développement économique. ❖

MAPAdirect
21, avenue Saint-Fiacre
01 86 39 02 02
www.mapadirect.fr



DES ÉTUDIANTS Tournés VERS L'INTERNATIONAL

Le 12 avril, à Versailles, la 21^e remise des Prix de l'International, qui sont décernés par le Comité Yvelines des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et récompensent les meilleurs stages en entreprise à l'étranger, a mis à l'honneur plusieurs étudiants saint-germanoises. Bravo au lycée Jean-Baptiste Poquelin avec Julia-moira Pasquet Chambon (1^{er} Prix) et Bavadarany Thara Velmourougane (2^e Prix). Bravo aussi à *Sup de Vente* avec Julian Gendre qui a reçu un 1^{er} Prix et Eva Croiziers de Lacvievier un 2^e Prix. Ils ont tous été félicités par Sylvie Habert-Dupuis, première maire-adjointe, et René Prioux, conseiller municipal.



ART
INTEMPOREL
DESIGN



Rendez-vous aux
galeries Saint Germain
pour découvrir
les nouvelles collections
de nos créateurs
pièces uniques, artisanat, made in France

10 rue de la salle
78100 Saint-Germain-En-Laye